

Prévention des risques liés au travail en hauteur dans le BTP : CCTH catégorie GO (Gros-Œuvre)

Référentiel de formation des intervenants intérimaires des métiers du Gros Œuvre.

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires

- Intérimaires travaillant dans une entreprise de Gros Œuvre.

Prérequis

- Aucun.
- ATTENTION : les tâches nécessitent d'être médicalement apte aux travaux en hauteur.

Délai d'accès

2 semaines

Prix

Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Si des apprenants sont en situation de handicap, merci de nous en avertir afin de prévoir les aménagements adaptés.

Objectifs pédagogiques

- Prévenir les risques liés à l'utilisation des échafaudages de pied ;
- Prévenir les risques liés au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages roulants ;
- Prévenir les risques liés à l'utilisation des plateformes de travail en encorbellement ;
- Prévenir le risque de renversement des banches sous l'effet du vent ;
- Savoir utiliser des harnais antichute ;
- Savoir poser et déposer en sécurité des équipements de Protection Collective temporaires contre les chutes.

Contenu de la formation

- Module 1 :
 - Rappeler les bases de la prévention des risques professionnels : accidentologie ; causes et conséquences humaines, financières et juridiques des chutes de hauteur ; les acteurs de la prévention ; les obligations de l'agence d'intérim et de l'entreprise utilisatrice ; préalables à la prise de poste (aptitude médicale, formations, autorisations, accueil, ...) ; les PGP, priorisation des EPC ; le PGC et les PPSPS ; matériel et équipements de travail (adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance...) ;
 - Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes : les différents types d'EPC contre les chutes (et l'interdiction d'utiliser des pince-dalles sur des éléments en bois) ; les fondamentaux de la pose des garde-corps (espaces entre potelets, main courante métallique, plinthes...) ; les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC ;
 - Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE : composants et dispositifs équipant les PTE (supports, ossature, planchers, protections longitudinales, dispositifs anti soulèvement, protections d'extrémités, dispositifs complémentaires...) ; conditions d'utilisation (charges maximales admissibles et positions, maintien d'un passage libre, accès sécurisés...) ; vérifications quotidiennes (état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement...) ;

- Assimiler les conditions de sécurisation des banches : constitution des banches, éléments de sécurité, garde-corps de plateforme, protection face coffrante, étais de stabilisation, compas... ; techniques de stabilisation, notice du constructeur ; rotation des banches (stabilisation des sous-ensembles en phase déplacement et stockage) ;
- Evaluation des connaissances acquises par QCM.
- Module 2 :
 - Théorie : fonctions et caractéristiques des EPI et catégories ; conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale ; les systèmes d'arrêt de chute (harnais, liaisons, ancrages) ; notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position, validation ; sélection des systèmes d'arrêt de chute (marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage) ; mise en œuvre ; organisation des secours, mesures concernant l'encadrement ;
 - Mises en situation pratiques avec évaluation continue : vérifications avant mise en œuvre ; mises en situation (application de la théorie) ; essais de suspension inerte ;
 - Evaluation des connaissances acquises par QCM.
- Module 3 :
 - Théorie : les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS ; les rôles et responsabilités des différents acteurs ; la réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification ; l'exploitation de la notice du fabricant ; l'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles ; la préparation du montage, les éléments constitutifs des échafaudages et leur état de conservation ; calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied ; aménagement des aires de travaux (accès, signalisations, balisages, affichages...) ; les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants) ; les vérifications journalières (examen de l'état de conservation) ;
 - Mises en situation pratiques avec évaluation continue : montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants ;
 - Evaluation des connaissances acquises par QCM.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur spécialiste des travaux en hauteur.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'apports théoriques et de pratique ;
- Supports audio-visuels adaptés (diaporamas, films) ;
- Livrets de formation remis à chaque participant ;
- INTER : exercices pratiques réalisés au sein d'un organisme de formation, partenaire du dispositif "CCTH-GO", avec ses équipements (échafaudage fixe et roulant, harnais de sécurité...) ;
- SECURITE : chaque apprenant doit être équipé de gants, d'un casque et de chaussures de sécurité.

Résultats attendus à l'issue de la formation

Certificat de Compétence au Travail en Hauteur (CCTH) Prévention des chutes de hauteur dans le BTP.

Modalité d'obtention

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques sur chacune des 3 journées.